



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
SUPERVISION BANCAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 novembre 2018

La BCE favorise une interprétation commune des règles relatives aux modèles internes

- Après consultation publique, la BCE publie le premier chapitre du guide relatif aux modèles internes
- Le chapitre « Thèmes généraux » présente de façon transparente la perception par la BCE du cadre juridique existant
- La consultation de la BCE sur les chapitres supplémentaires du guide a eu lieu du 7 septembre au 7 novembre 2018

La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour le premier chapitre de son guide sur les modèles internes (le « guide »), à l'issue d'une consultation publique qui s'est terminée le 28 mai 2018. Le guide présente de façon transparente la perception par la BCE des aspects les plus pertinents des réglementations applicables aux modèles internes pour les établissements soumis à sa surveillance directe.

Le premier chapitre du guide est consacré à des thèmes généraux. Il contient des principes relatifs aux thèmes qui ne sont pas spécifiques aux types de risques, en particulier pour l'approche fondée sur les notations internes (*internal ratings-based* – IRB) : les principes fondamentaux, la mise en œuvre de l'approche IRB, la gouvernance interne, la validation interne, l'audit interne, l'utilisation de modèles, la gestion des modifications de modèles et la participation de tiers. La version consolidée du guide révisé de la BCE inclura également des chapitres spécifiques aux types de risques (risque de crédit, de marché et de crédit de contrepartie). La BCE a lancé une [consultation publique sur ces chapitres](#), qui a eu lieu entre le 7 septembre et le 7 novembre 2018.

Le guide a été élaboré en étroite coopération avec les autorités nationales compétentes et s'appuie sur l'expérience acquise dans le cadre du projet d'examen ciblé des modèles internes (*Targeted Review of*

Banque centrale européenne Direction générale Communications
Division Relations avec les médias, Sonnemanstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 15 novembre 2018

La BCE encourage une interprétation commune des règles relatives aux modèles internes

Internal Models – TRIM). Une [version préliminaire complète du guide](#) a été rendue disponible le 28 février 2017. Avant l'ouverture des consultations publiques, le guide a été affiné à l'aide des commentaires formulés par les établissements et des résultats des examens et des analyses horizontales sur les thèmes généraux, réalisés dans le cadre du projet TRIM.

Le premier chapitre du guide, un compte rendu de la consultation publique et les commentaires formulés par le secteur sont disponibles sur le site de la supervision bancaire de la BCE.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Nicos Keranis](#) au : +49 69 1344 7806.

Banque centrale européenne Direction générale Communications
Division Relations avec les médias, Sonnemanstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France